

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET DE LA SECURITE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES
ADMINISTRATIVES

96-461 DU 23 AOÛT 1996
DECRET N° /MTFPSS/DGFP/DGCA/SAV/S1
portent promotion au titre de l'année 1993
de Monsieur MBOU-ADJOU (Claude Siméon), Médecin
des cadres de la catégorie A, hiérarchie
I des services sociaux (Santé Publique).--

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT.

(/ISLS :

- (/u la Constitution du 15 Mars 1992;
(/u la loi n° 021/82 du 14 Mars 1982, portant réforme du statut
général de la Fonction Publique;
(/u le décret n° 62/130/MP du 09 Mai 1962, fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires;
(/u le décret n° 62/138/MP du 05 Juillet 1962, relatif à la nomination et à la révocation des cadres de l'Etat;
(/u le décret n° 65/44 du 12 Février 1965, abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 63/396 du 22 Novembre 1963, fixant le statut commun des cadres de la catégorie A, hiérarchie I de la Santé Publique;
(/u le décret n° 65/120/FP du 25 Juin 1965, réglementant l'avancement des fonctionnaires;
(/u le décret n° 64/470 du 31 Décembre 1974, abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62/130/MP du 09 Mai 1962, fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;
(/u le décret n° 64/479 du 28 Décembre 1994, portant suspension des effets financiers à la suite d'une titularisation, d'un avancement, d'un reclassement, d'une révision de situation administrative ou de toutes autres promotions;
(/u le décret n° 95/025 du 13 Janvier 1995, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
(/u le décret n° 95/026 du 22 Janvier 1995, portant nomination des Membres du Gouvernement;
(/u le décret n° 95/027 du 22 Janvier 1995, portant nomination des Ministres Délégués, Membres du Gouvernement;
(/u le décret n° 95/032 du 02 Février 1995, portant organisation des intérim des Membres du Gouvernement;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1996, fixant le règlement sur le solde des fonctionnaires;
(/u le décret n° 96-460 /MTFPSS/DGFP/DGCA/SAV/S1 du 23 Août 1996 portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1993 de Monsieur MBOU-ADJOU Claude Siméon, Médecin des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services sociaux (Santé Publique).
(/u la lettre n° 1506 du 05 Octobre 1994 du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;

D E C R E T :

ARTICLE 1er : ~~Monsieur~~ MBOU-ADJOU (Claude Siméon), Médecin des cadres de la catégorie A, Ministère I des services sociaux (Santé Publique), en service à la Région Sanitaire du Pool, est promu au titre de l'année 1993 au 5ème échelon, Indice 1240 de son grade pour compter du 23 Octobre 1993 - A.S. = Néant.

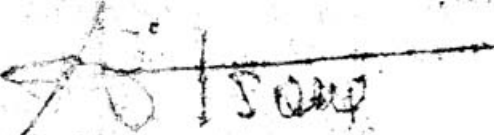
ARTICLE 2 : Conformément aux dispositions du décret n° 94/769 du 28 Décembre 1994 susvisé, la présente promotion ne produire aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

ARTICLE 3 : Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter de la date ci-dessus indiquée, sera ~~compté~~, publié au J.O et communiqué partout où besoin sera. /-

Brazzaville, le 23 Août 1996

Par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Le Ministre du Travail, de la Fonction Publique et de la Sécurité Sociale.



Professeur Anaclet TSCAMBERT



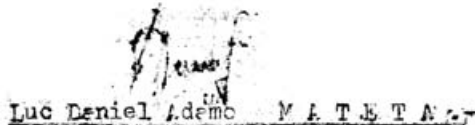
Général Jacques Joachim YHOMBY - OPANGO

Le Ministre de la Santé et des Affaires Sociales, Chargé de la Réinsertion Sociale des Ministres et des Personnes Handicapées



Jean MUYABI

Le Ministre Délégué Auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, Chargé du Budget et de la Coordination des Régions.



Luc Daniel Ademo MATETANGA

ACQUITTATIONS

DHFP/DGCL.....06
DGB.....03
DGCE.....04
LGSP.....06
SEM-STA PCCI.....07
INTERSESE.....07
SGG/DC.....03
INTERSESE.....07
JORG.....01
DGE/SCA.....07